

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur GROS.

Convocation et affichage : 10/10/2023

Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : SUBVENTION : ASSOCIATION « JEUX-BRONNAISES »

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention d'une nouvelle association « Les jeux-Bronnaises » qui a pour objectif de permettre à toutes les générations de se rencontrer et de partager un moment convivial autour de jeux.

Monsieur le Maire informe les conseillers que cette association fera une animation-jeux le 15 décembre à la salle Montebelle.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de verser une subvention d'un montant de 100 € à l'association les 3jeux-Bronnaises »
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 24 octobre 2023,

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN